



CHEQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSEL ou e-CESU 2024 AIDE A LA PERSONNE

Nom

Prénom

Date de Naissance

Adresse

Code Postal Ville

Au choix :

Quantité de chèques papier à 20 € l'unité
30 chèques maximum

Quantité de chèques e-CESU à 20 € l'unité
30 chèques maximum

Adresse mail personnelle

La participation du CSE sera calculée selon le barème suivant : **Avis d'imposition 2023**

Quotient Familial	Participation du CSE sur un chèque de 20 €	Montant restant à la charge du salarié
T0	10 €	10 €
T1	10 €	10 €
T2	7 €	13 €
T3	7 €	13 €
T4	6 €	14 €
T5	6 €	14 €
T6	5 €	15 €

Quotient familial salarié Montant participation CSE €

Montant du chèque fait par le salarié €

Date et signature :

Calendrier des commandes
29-mars-24
29-avr-24
07-juin-24

Dernière commande en Juin 2024

Les chèques CESU ou e-CESU ne seront ni repris ni échangés par le CSE en fin d'année.



La validité d'utilisation des CESU est limitée à l'année fiscale